

L'aluminerie d'Alma : les défis du développement durable

Christiane Gagnon

Département des Sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi

Alma, mai 2000. Près de 6200 personnes s'affairent sur le chantier industriel d'Alcan, un des investissements privés les plus importants en Amérique du Nord, soit 2,9 milliards de dollars.

Le méga complexe industriel de 80 hectares comporte un centre de transbordement et d'entreposage des matières premières, une usine de fabrication d'anodes, deux séries et demie de salles de cuves d'électrolyse, un centre de coulée, une station électrique et deux bassins de rétention reliés. Lors des 40 mois de la construction, commencée en mars 1998, les retombées économiques régionales directes sont estimées à quelque 850 millions.

De plus, les impôts fonciers rapporteront annuellement six millions à la Ville d'Alma. Lors de la période d'exploitation, 250 nouveaux emplois seront créés sur un total de plus de 700 emplois. L'objet de ce complexe : produire annuellement quelque 400 000 tonnes de lingots d'aluminium qui seront exportés sur les marchés internationaux et ce graduellement, à compter de septembre 2000.

Ce complexe industriel d'envergure porte la capacité de production d'Alcan au Québec à 1,1 million de tonnes, exigence prévue dans le bail de la Péribonka pour l'an 2015.

Cette entente, signée avant les audiences publiques sur le programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (1985), renouvelait les conditions avantageuses d'exploitation hydroélectrique de la rivière Péribonka en contrepartie de

l'engagement d'Alcan de moderniser de ses usines au Québec.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ), ce programme de modernisation a entraîné, jusqu'à présent dans un rayon d'environ 30 km, la construction des complexes d'électrolyse de La Baie (1980), de Laterrière (1989) et d'Alma (2000). Ce dernier est sis sur le promontoire de l'île d'Alma, entre les deux rivières de décharge du lac Saint-Jean, réceptacle d'un bassin hydrographique aussi grand que le Nouveau-Brunswick, en amont de la rivière Saguenay et de son fjord et à proximité de secteurs industriel et résidentiel (4 km du centre-ville d'Alma), récréotouristique et agroforestier.

Le ville d'Alma

Alma, municipalité urbaine de 26 127 habitants (1996), la troisième en importance au SLSJ, est le chef-lieu de la vaste plaine agricole du Lac-Saint-Jean et plus particulièrement de la MRC du Lac-Saint-Jean Est. Elle offre des services gouvernementaux, commerciaux, culturels et éducatifs tout en retenant des activités agricoles et industrielles (papier et aluminium) sur un territoire de 109 km².

En 1996, le taux de chômage était de 14,5 %, le rapport emploi/population était de 50,8 % et le pourcentage de la population détenant un certificat d'études secondaires se situait à 20,5 %. Pour la même période, le revenu moyen d'emploi des femmes était de 17 260 \$ tandis que le revenu moyen d'emploi des hommes fai-

sait presque le double, soit 31 405 \$. Le logement valait en moyenne 75 133 \$. Ces quelques indicateurs donnent un aperçu des caractéristiques socio-économiques de cette communauté et de sa région d'appartenance [Gagnon, 1999].

Exploitation des ressources et grande industrie

Historiquement, la région du SLSJ a une économie fondée sur l'exploitation industrielle des ressources naturelles dont la forêt et l'eau. À ce titre, elle est une des régions ressources du Québec et une des collectivités mono industrielles du Canada [Canada, 1987].

Depuis le début du xx^e siècle, sa dynamique sociale et spatiale a été marquée par la présence d'entreprises multinationales. Elles y ont implanté des complexes industriels d'envergure pour des fins d'exportation massive de produits semi-transformés, tels la pâte à papier, le papier et le lingot d'aluminium. Ces industries ont largement influencé la trame urbaine et ses infrastructures, la structure de l'emploi régional, les usages territoriaux et l'environnement naturel, bref le développement des communautés locales et régionales [Gagnon, 1996].

Dans les années 80, le programme de modernisation d'Alcan a eu des effets draconiens sur le nombre d'emplois. Dans le cas d'Alcan, en vingt ans, le nombre de travailleurs a chuté de moitié, pour se situer à quelque 6300 employés. La région métropolitaine de recensement (RMR) Chicoutimi-Jonquière détient régulièrement le record canadien du taux de chômage. L'ensemble de la région, notamment les municipalités rurales, localisées dans les franges est et ouest, éprouve de sérieux problèmes de dévitalisation démographique dus notamment au vieillissement

de la population et à l'exode des jeunes. En outre, du point de vue de la qualité de l'environnement, plusieurs records de contre-performance environnementale y sont détenus (pollution de l'eau, de l'air). Ce contexte pose donc, dans une perspective de développement régional durable, toute la question de la viabilité de la région à long terme.

Développement viable

Le rapport Brundtland et l'Agenda 21, promoteurs du développement durable, reconnaissent les liens indissociables entre les sphères de l'économie, de l'environnement et de la société (institutions, communautés et individus). Un développement viable (durable) implique une harmonisation constante entre ces trois sphères. Cela signifie que la qualité de vie des milieux humains et sociaux dépend de l'harmonie et de l'équité entre ces sphères. Si, dans le passé, plusieurs acteurs économiques ont pu soutenir que la protection de l'environnement entraînait une perte d'emplois et des contre-performances économiques, il est désormais reconnu, ne serait-ce que par les traités internationaux en matière d'environnement comme celui de Kyoto, que l'activité économique durable s'appuie sur l'intégration des critères environnementaux et sociaux.

De même, l'Agenda 21 propose un plan d'action et des mesures aux communautés locales et régionales, afin qu'elles puissent devenir les artisanes du modèle de développement viable. Cela induit notamment la mise en place de processus de participation, de partenariat, voire de gouvernance environnementale où tous les acteurs territoriaux sont mis à contribution dans un programme commun de protection et de réhabilitation de l'environnement.

Dans cette foulée, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est dotée d'un Laboratoire de développement durable afin d'intégrer des indicateurs environnementaux dans la planification régionale stratégique et d'évaluer des projets de développement selon des critères de développement durable. D'autres initiatives comme celle de Négawatts, visant à favoriser l'économie d'énergie dans les ménages, ou encore celle de Rivière Patrimoine, visant à protéger le caractère naturel de l'Ashuapmushuan, illustrent la volonté des citoyens de mettre en place des lieux d'expérimentation de la gouvernance environnementale contribuant au développement viable.

Un programme de recherche à l'UQAC

Du point de vue de la connaissance des mécanismes de développement régional viable, l'implantation de nouveaux projets industriels, dont celui d'Alma, justifie la pertinence d'analyser en profondeur tous les impacts environnementaux, économiques et sociaux sur les communautés locales et régionales. À cet effet, un programme multidisciplinaire de recherche (1997-2002), sur le suivi des impacts sociaux du complexe industriel d'Alma, a été mis sur pied à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Ce programme reçoit l'appui financier du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), de l'Alcan, de l'UQAC et de sa fondation. Globalement, il tente de répondre à la question suivante : quels sont les impacts, en temps réel, de la construction de ce complexe industriel de remplacement (celui d'Isle-Maligne) ?

Avant la réalisation du projet, l'étude d'impact environnemental prévoit un certain nombre d'incidences et de mesures de mitigation. Toutefois, dans les

faits, les prévisions ne s'avèrent pas toujours exactes ou suffisamment précises, comme le démontre le cas de l'étude de répercussions environnementales de Laterrière [Gagnon, 1994].

Dans d'autres cas, certains impacts ne sont pas prévus (coûts du logement ou encore la distribution des emplois hommes/femmes) ou d'autres débordent le rayon de 5 km de l'étude d'impact. Par exemple, la quantité de sable nécessaire pour la préparation du site a triplé par rapport à celle prévue et le transport intensif du sable par camions a entraîné des impacts pour les résidents à proximité de la route.

Les défis des acteurs territoriaux

La construction et l'exploitation d'un complexe industriel comme celui d'Alcan à Alma pose des défis tant au promoteur qu'aux gestionnaires privés et publics, aux entreprises contractantes, aux élus locaux, aux syndicats, aux organismes communautaires, aux résidents voisins du complexe, bref aux acteurs territoriaux.

À ce titre, trois comités multipartites de suivi ont été mis en place par les acteurs territoriaux depuis le début des travaux : sur le suivi des retombées économiques régionales, sur le suivi de l'aménagement et de l'environnement et enfin sur le suivi de la formation aux travailleurs.

Les défis rencontrés par les acteurs s'articulent autour de cinq dimensions clés :

- 1) l'aménagement du territoire et le paysage : l'harmonisation des différents usages du territoire (industrie, récréation, tourisme, agriculture, habitation) ainsi que l'accessibilité du logement, notamment lors de la phase de construction ;
- 2) l'économie régionale et le développement local : retombées pour les entre-

prises régionales, formation des travailleurs, accessibilité de l'emploi non traditionnel ;

- 3) la qualité de vie des habitants d'Alma ;
- 4) la qualité de l'environnement : connaissance des écosystèmes affectés, protection de la biodiversité, efficacité des mesures de mitigations ;
- 5) la participation : implication du milieu dans la gestion environnementale, apprentissages des acteurs territoriaux et mise en place des conditions optimales de partenariat.

Par ailleurs, ces défis constituent autant de pistes de recherche pour l'équipe de l'UQAC. Un certain nombre de résultats ont déjà été publiés [voir site Internet], mais les résultats finaux, portant sur un modèle de suivi pour le complexe industriel Alma et pour des projets futurs, sont attendus pour 2002.

Le promoteur Alcan, acteur économique historique et important employeur privé de la région du SLSJ, a rencontré un fort niveau d'acceptabilité sociale face à son nouveau mégaprojet à Alma lors de sa préconsultation et au moment des audiences publiques sur l'environnement tenues par le BAPE (été 1997). Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

D'abord, dans un contexte de région périphérique, depuis plus de 75 ans, la population est imprégnée par les manifestations matérielles du modèle industriel, tels les barrages, les corridors de lignes électriques, les usines, etc. Ensuite, comme il s'agit d'une économie peu diversifiée et donc fragilisée, les attentes pressantes des retombées économiques pèsent lourdement sur l'acceptabilité sociale. Les citoyens affectés par certaines nuisances les acceptent en contrepartie des retombées économiques et des emplois pour la collectivité. Toutefois, la population almatoise demeure préoccupée par la santé lorsqu'il est question de sa qualité de vie [Dubois, 1999].

La mise en place d'un suivi sectoriel et en continu par des acteurs territoriaux, dont le promoteur, constitue une première étape dans le sens d'une gouvernance environnementale. Ce suivi de mégaprojet industriel permet de mieux intégrer les données sociale et environnementale, de valider les attentes du milieu et de préciser les engagements du promoteur. Les réponses aux défis, apportées par tous les acteurs, seront cruciales pour l'avenir du développement régional viable. ●

Références

- CANADA, Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, *Les collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre*, Approvisionnement et services, Ottawa, 1987.
- DUBOIS, M., *La qualité de vie des citoyens à Alma : résultats de l'enquête de 1998*, GRIR/UQAC, Chicoutimi, 1999.
- GAGNON, C. «Évaluation ex post des impacts sociospatiaux d'un mégaprojet industriel (Laterrière, Québec)», rapport de recherche, GRIR/UQAC, Chicoutimi, 1994.
- GAGNON, C. (sous la dir. de), *Alma et sa région d'appartenance : portrait de référence*, UQAC, Chicoutimi, 1999.
- GAGNON, C., «L'impact de la grande entreprise sur la dynamique sociospatiale du Saguenay-Lac-Saint-Jean», dans *Trames, Revue de l'aménagement*. No.11, 1996.

» Sites Internet

Sur le projet de recherche du suivi des impacts sociaux du mégacomplexe industriel d'Alma : www.uqac.quebec.ca/mslaa